

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2018- 0918 /PRES/PM/MFSNF/
MINEFID portant nomination d'Administrateurs
au Conseil d'administration de l'Institut
national de formation en travail social
(INFTS).

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VLSAUF n° 0071-9
11/10/2018

- VU la Constitution ;
- VU le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- VU le décret n° 2005-615/PRES/PM/MASSN/MFB du 15 décembre 2005 portant création de l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) ;
- VU le décret n° 2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère administratif ;
- VU le décret n°2016-597/PRES/PM/MFSNF/MINEFID du 08 juillet 2016 portant approbation des statuts de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) ;
- VU le décret n° 2016-379/PRES/PM/MFSNF du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille ;

Sur rapport du Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 septembre 2018 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Institut national de la formation en travail social (INFTS) pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre du Ministère de l'enseignement supérieur, de la
recherche scientifique et de l'innovation :

Monsieur Ramané KABORE, Mle 216 334 H, Enseignant
chercheur.

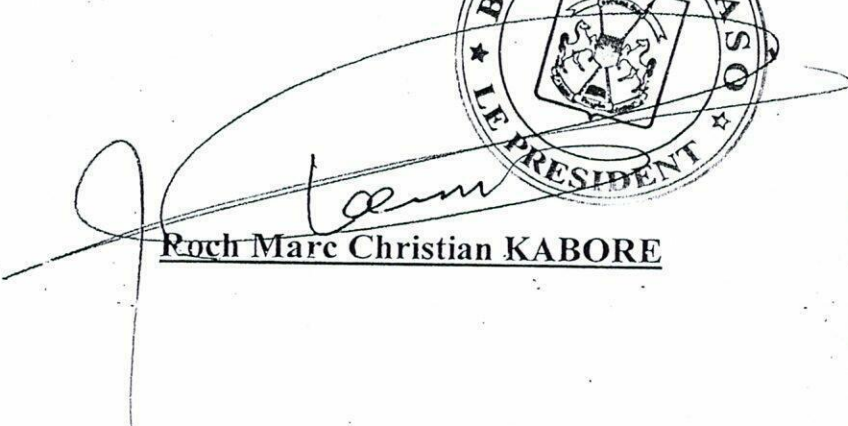
Au titre du Ministère de la santé :

Monsieur Guy Herman KABORE, Mle 58 361 D, Conseiller de
santé.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 15 octobre 2018




Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

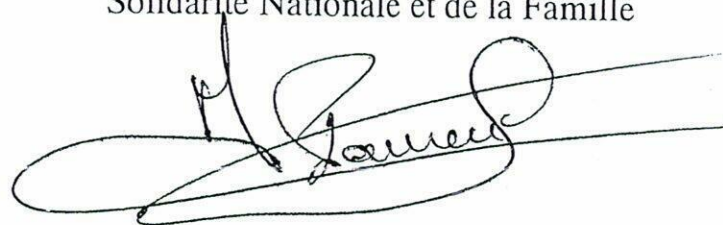


Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement

Le Ministre de la Femme, de la
Solidarité Nationale et de la Famille


Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI


Hélène Marie Laurence ILBOUDO/MARCHAL